

Mots-clés :  
**Lieux partagés, Foncier**

Octobre 2018



## Origine et présentation de l'initiative

L'association **Rues du Développement Durable (RDD)** a été fondée en 2009 afin de favoriser l'implantation sur le quartier prioritaire du Crêt de Roc à Saint Etienne, d'activités s'inscrivant dans une démarche de développement durable au sens large. L'action de l'association passe notamment par la gestion et l'occupation d'un local partagé, par l'acquisition de locaux vacants par une société d'investissement solidaire ou par le portage locatif. Cela implique la recherche systématique d'une mutualisation de moyens entre acteurs, la coopération et le travail en réseau.

Le « Crêt du Roc », quartier prioritaire de la Politique de la ville de 8000 habitants, est marqué par un habitat ancien et dégradé et l'existence de nombreuses friches: rez-de-chaussées vacants, logements non entretenus, dents creuses.

L'association s'est dotée d'un lieu central de son activité, sorte de tier-lieu, permettant entre autre l'hébergement de structures et la mise en commun de moyens. Le **local partagé « Le Pied des Marches »** situé au cœur du quartier est un espace de 120m<sup>2</sup> comprenant :

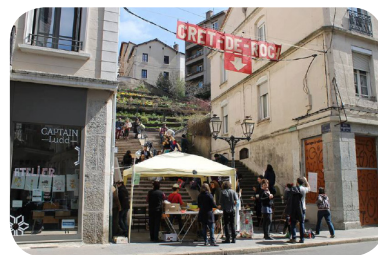
- un espace « bureau » hébergeant structures de l'ESS ou du Développement Durable ;
- un espace « réfectoire », lieu de convivialité aux vocations multiples: échange autour d'un repas, réunions, organisation de débats, d'expositions, etc...

Les fondateurs de l'association ont également créé une **société d'investissement solidaire dénommée « Crêt de Liens »**, destinée à acquérir des locaux vacants sur le quartier notamment en rez-de-chaussée afin de les relouer.

Au fil de ses bientôt 10 ans d'existence, l'action de l'association a ainsi conduit à la réactivation directe de 10 locaux (9 en portage locatif : RDD prend le bail en son nom et sous-loue ensuite ; et 1 via l'achat par la Foncière) : « Le Pied des Marches » (réfectoire en 2011 et bureaux partagés en 2016); un garage à vélos (2014) ; un atelier de création textile (2014) ; un atelier de design sur bois (2014) ; une boutique-atelier d'origami (2015) ; un local associatif destiné à l'Accoderie de Saint-Etienne (2015 puis 2017); un cabinet de médecines alternatives (2017) ; un atelier artistique et théâtre (2017); un espace de bureaux partagés et Maison du Projet urbain « le bar de l'Aube » (2017) ; un local destiné aux associations locales et aux projets de quartier « L'Emeraude » (2018).

D'autres activités se sont installées indépendamment, attirées par le réseau d'initiatives de proximité et l'animation créée par l'association. Pour certaines, elles ont été accompagné par RDD dans leur recherches mais ont pris le bail en leur nom. On en compte 3 : un café-resto pour petits et grands (2014) ; un caviste (2016) ; une épicerie de produits locaux, biologiques et sans-emballage (2017). Enfin, on peut ajouter 3 autres locaux en rez-de-chaussée qui sont actuellement mis à disposition par leur propriétaires et réoccupés par RDD en attendant de futurs projets.

# Rues du Développement Durable



Il s'agit donc pour l'association de créer une « pépinière horizontale » générant une dynamique favorable à l'innovation sociale et redonnant une attractivité aux quartiers, afin d'attirer de nouvelles activités.

L'association développe également divers projets autour de l'éducation populaire, de l'économie circulaire et la consommation collaborative : Elle a ainsi initié :

- la première **université populaire de Saint-Etienne** (UniPopRoc) en 2015 et 2016.
- la création de **l'Accorderie de Saint-Etienne**, développée depuis 2017 hors de RDD (voir notre fiche « Déniché pour vous » n°44 sur l'Accorderie de Lille).
- un projet de **valorisation des matériaux**. Notamment par l'organisation d'ateliers ou la réalisation d'outils mutualisés à destination des partenaires du réseau, notamment un bricobus ainsi qu'une cuisine mobile.

## Financement

A court terme, l'installation de nouvelles activités (sous-locataires) permet à l'association d'amortir le coût des loyers qu'elle paie.

Après le développement de leur activité, les porteurs de projets prennent directement en charge les baux.

A moyen et long terme, d'autres activités s'installent dans la rue, grâce à la dynamique d'attractivité engagée.

L'association s'appuie donc sur des subventions (Saint-Etienne Métropole + Contrat de ville de Saint-Etienne) et sur des financements issus de fondations, afin de financer certains projets.

S'ajoutent également les recettes issues des ventes du Réfectoire ou des prestations (Ateliers).

Depuis 2017, RDD intervient également dans le cadre d'un projet urbain sur un quartier de centre-ville, Saint-Roch (pour l'établissement public d'aménagement de Saint-Etienne).

L'association fait partie de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine, et participe à ce titre aux études, diagnostic et propositions d'aménagement.

## Rôle des collectivités locales

Saint-Etienne Métropole soutient l'association par une subvention versée pour le fonctionnement.

La Ville de Saint-Etienne finance dans le cadre du Contrat de Ville, avec une subvention pour le développement des projets pour « créer les conditions favorables à l'installation et la pérennisation d'activités novatrices dans le quartier ». Le montant des subventions du contrat de ville (tous projets confondus) est d'environ 10 000 euros/an.

**CONTACT: Thomas BENOIT,**  
Chargé de développement de l'association  
Rues du Développement Durable  
[contact@rdd-asso.fr](mailto:contact@rdd-asso.fr)